



## Conseil communal de L'Abbaye

### CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE SEANCE DU 7 OCTOBRE 2025

Présidence : Mme Pascale Meylan  
Scrutateurs : Mme Marielle Tripet  
M. Raphaël Golay

Excusés : Akono Suzanne, Aubert Sven, Berney Louis-François, Blondeau Stefan, Desarzens Steve, Rochat Solenne, Rochat Véronique, Rochat Rémy

Absent : Dayagbo Sogoya Roger

C'est à la salle du Conseil communal de l'Abbaye, en présence de 29 Conseillers/Conseillères, des 5 membres de la Municipalité, que Mme Pascale Meylan, Présidente, ouvre cette séance. Elle laisse la place à ceux qui souhaitent invoquer la bénédiction de Dieu.

Rappel du règlement art. 103.- *Sauf huis clos (voir article 51), les séances du conseil sont publiques ; des places sont réservées au public et art. 104.- Tout signe d'approbation ou d'improbation est interdit au public. Le bureau peut, au besoin, faire évacuer les personnes qui troublent la séance.*

## 1. Approbation de l'ordre du jour

### Ordre du jour

Appel nominal

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du PV de la séance du 2 septembre 2025
3. Communications du bureau
4. Préavis 3/2025, Le Pont – Route du Mollendruz – Création d'un trottoir et remplacement de la conduite d'eau potable – Demande de crédit de CHF 270'000.00
5. Nomination d'un remplaçant pour la Commission de recours
6. Lettre de soutien et vote symbolique pour le Pôle Santé
7. Communications de la municipalité
8. Divers et propositions individuelles

Ordre du jour approuvé à l'unanimité

## 2. Adoption du PV de la séance du 2 septembre 2025

L'envoi du PV a été envoyé le 12 septembre 2025. Une deuxième version a été envoyée en date du 17 septembre 2025 suite à la demande de modification de M. Michel Berney. Aucune remarque ni modification n'a été demandée lors de la séance. Le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2025 est accepté à la majorité.

### 3. Communications du bureau

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ Une minute de silence en hommage à M. Philippe Berney, ancien Syndic de la commune de L'Abbaye qui nous a quitté le 2 octobre 2025 à l'âge de 84 ans.
- ♦ Dates du Conseil communal 2026 :
  - Mardi **10 mars 2026**
  - Mardi **9 juin 2026**
  - Mardi **8 septembre 2026**
  - Mardi **27 octobre 2026**
  - Mardi **8 décembre 2026**
- ♦ Le Bureau a été informé de la remise d'une pétition en date du 5 septembre 2025 concernant :

*La suppression des 2 panneaux « interdiction de parquer » sur le parcours Les Tâches 4 jusqu'au bord du lac (Parking Altitude 1004).*

Lecture de la pétition  
La Municipalité se charge de répondre à cette pétition.
- ♦ L'association apolitique et apartisanne Politiciennes.ch a lancé la campagne « Ça y est ! Je m'engage pour ma commune »

Une soirée est organisée au Chenit, avec l'appui de la commune. Elle aura lieu le mercredi 8 octobre à 19h00 à la salle du Conseil communal, Hôtel de Ville du Sentier.

A quelques mois des élections communales 2026, cette campagne vise à informer et engager la population à faire le pas ! Elle se décline en deux volets : - une plateforme numérique avec informations et outils pratiques et 10 soirées publiques d'information.

### 4. Préavis 3/2025, Le Pont – Route du Mollendruz – Création d'un trottoir et remplacement de la conduite d'eau potable – Demande de crédit de CHF 270'000.00

*Conseillère, Mme Rébecca Reymond (Rapporteur)*

- ♦ Lecture du rapport
- ♦ Conclusions du rapport
  - Accepter les conclusions suivantes :
    - D'accorder un crédit si nécessaire, de deux cent septante mille francs (CHF 270'000.00)
    - De financer ces travaux par un recours à l'emprunt si nécessaire dans les limites du plafond d'endettement, voté à seize millions neuf cent mille francs (CHF 16'900'00.00)

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ La discussion est ouverte concernant le rapport de la commission.
- ♦ La parole n'étant pas demandé, la discussion est close.
- ♦ Remerciement à la commission et son rapporteur pour leur travail

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ La discussion est ouverte concernant le préavis 03/2025.
- ♦ La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ Lecture de la conclusion du préavis
- ♦ Vote :
  - 29 Oui
  - 0 Non
  - 0 Abstention
- ♦ **Le préavis est accepté**

## **5. Nomination d'un remplaçant pour la Commission de recours**

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ Madame Solène Rochat ayant fait part de sa démission à ce poste lors de la dernière séance du CC, il est nécessaire de repourvoir ce poste.
- ♦ Les conseillers sont priés de présenter des candidats pour ce poste.

*Conseiller, M. Firmin Manoury*

- ♦ Présente Mme Heidi Grobet pour le poste de membre de la Commission de recours. Mme Pascale Meylan, Présidente, demande si elle accepte le poste. Elle accepte.

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ Le nombre de candidat équivaut au nombre de sièges, l'élection se fait tacitement.
- ♦ Pour l'année à venir, la commission de recours sera composée comme suit :
  - Roberto Cabras
  - Roger Sogoya Dayagbo
  - Heidi Grobet

## **6. Lettre de soutien et vote symbolique pour le Pôle Santé**

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ La Présidence de ce point est passée à M. Roméo Cabras, Vice-Président, au vu de l'implication de Mme Pascale Meylan, Directrice du PSVJ.

*Vice-Président, M. Roméo Cabras*

- ♦ Sur une initiative des groupes politiques du Conseil communal du Chenit une lettre de soutien au Pôle santé a été remise aux trois Présidentes des Conseils communaux samedi 30 août lors de la journée de mobilisation organisée par le Pôle Santé.
- ♦ Pour le CC de L'Abbaye c'est M. Jean-Jacques Gagnebin qui a signé cette lettre et l'a remise à la Présidente du CC.

*Conseiller, M. Jean-Jacques Gagnebin*

- ♦ Lecture du courrier

*Vice-Président, M. Roméo Cabras*

- ♦ Vote de soutien symbolique :
  - 29 Oui
  - 0 Non
  - 0 Abstention
- ♦ **Accepté pour transmission à la Municipalité**

## **7. Communications de la Municipalité**

*Syndic, M. Christophe Bifrare*

- ♦ Remerciement pour l'acceptation du Préavis 03/2025
- ♦ Félicitation à Mme Heidi Grobet pour sa nomination à la Commission de recours
- ♦ Diverses informations concernant les événements auxquels la Municipalité a pris part

*Municipal, M. Claude Piazzini*

- ♦ Travaux à la Petite Corniche : un peu de retard suite au mauvais temps. Les travaux devraient être terminés fin de la semaine prochaine.

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ Remerciement pour ces informations
- ♦ Question pour la Municipalité

*Conseiller, M. Jean-Jacques Gagnebin*

- ♦ Pétition d'Altitude 1004 : Les panneaux mis actuellement ne servent à rien car personne ne les fait respecter. Les gens stationnent malgré les panneaux. Il manque une signalisation pour indiquer les parkings aux alentours.
- ♦ Aucun contrôle n'est effectué pendant la période de grande influence.
- ♦ C'est une situation ingérable, surtout lorsque les camping-cars doivent faire demi-tour.

*Municipal, M. Claude Piazzini*

- ♦ La Commune de L'Abbaye fait des contrôles mais à des fréquences assez espacées. Au vu de la problématique des parkings dans la Commune, cela a freiné la personne responsable des contrôles. Mais les contrôles ont été remis en place. Ces derniers auront de nouveau lieu plus fréquemment hors manifestation et un effort sera fait pour les stationnements aux Tâches.
- ♦ Pour les panneaux, cela sera discuté lors de la séance de la Municipalité

*Conseiller, M. Jean-Jacques Gagnebin*

- ♦ La police de Vallorbe, est-elle seule habilitée à mettre des amendes pour le stationnement ?

*Municipal, M. Claude Piazzini*

- ♦ Les week-ends, la Police de Vallorbe ne fait pas de contrôle sur la Vallée de Joux. Il s'agit d'une tierce personne. La différence avec le Chenit est que la Commune de L'Abbaye a beaucoup de stationnement durant le week-end, c'est pourquoi une tierce personne fait les contrôles.

## 8. Divers et propositions individuelles

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ Ouverture de la discussion

*Conseiller, M. Matthieu Reymond*

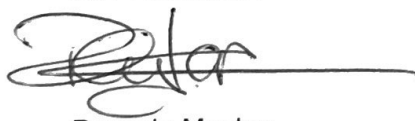
- ♦ Concernant le point 6 de l'ordre du jour, remerciement à M. Gagnebin pour le courrier. Les restrictions budgétaires du Pôle santé impacteront aussi les autres secteurs (médecin traitant, physiothérapeute, les sage-femmes...) qui n'auront plus autant d'intérêt d'exercer leur activité à la Vallée de Joux s'il n'y a plus d'hôpital. Il est important de préciser dans l'argumentation politique que nous ne sommes pas attachés à une prestation hospitalière mais à un Pôle qui crée et génère des emplois pour le personnel de santé. Le paquet 2 va s'exprimer pour les EMS et les CMS. Il est important d'avoir une voix pour le Pôle Santé mais aussi pour toutes les autres structures qui vont aussi souffrir des nouvelles mesures qui sont annoncées. Il faut faire front pour le Pôle Santé mais aussi pour l'effet domino pour les autres prestations et les coupes qui sont annoncées pour les EMS. FEDEREMS et HéviVA essaient de se rassembler vendredi pour s'inspirer du Pôle pour aller combattre ces mesures. Les démarches ne sont pas terminées. Merci de prendre cela en considération dans vos discussions.

*Présidente, Mme Pascale Meylan*

- ♦ Clôture de la discussion
- ♦ Rappelle de la date du prochain Conseil communal : Mardi 9 décembre 2025 à 20h (à discuter) à la salle du Conseil communal, suivie du traditionnel repas du Conseil.

La séance se termine à 20h49.

La Présidente :



Pascale Meylan



La secrétaire :



Aline Morel